

E-BIKE ULTIMATE CHALLENGE, LE NOUVEAU DÉFI 2 ALPES, LES 7 ET 8 AOÛT ... QUAND L'E-BIKE OCCUPE LE TERRAIN DE JEU DES 2 ALPES !

Déjà bien connu pour son terrain de jeu pour les mordus VTT, la station des 2 Alpes a développé également des itinéraires de VTT à assistance électrique. Pour vivre l'expérience de l'activité E-bike aux 2 Alpes, la station lance un **DÉFI** les samedi 7 et dimanche 8 août, le « E-BIKE ULTIMATE CHALLENGE ».

La vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=Z1VL9DFbkdw>

L'Office de Tourisme des 2 Alpes lance la 1^{ère} édition de l'Ebike Ultimate Challenge, les 7 et 8 août, en collaboration avec la commune des 2 Alpes, la commune du Freney d'Oisans et la société des remontées mécaniques Sata 2 Alpes.

L'Ebike Ultimate Challenge est une course chronométrée de VTTAE, ouverte à tous à partir de 15 ans et par équipe de deux.

Les équipes vont se mesurer sur un parcours majoritairement descendant avec un esprit Enduro, sur 4 itinéraires spéciaux (secteurs chronométrés et liaisons) pendant plus de 10 heures.

Concrètement, ce sont 4 spéciales entre le glacier à 3400 mètres et 900 mètres (lieux et villages : Venosc, Mont de Lans, Freney d'Oisans, Bons, Molière, Cuculet, Lac du Chambon...), 82.8 kilomètres de parcours, 4565 mètres de dénivelé positif, 7960 mètres de dénivelé négatif, un challenge partagé (course par équipe de 2), plus de 10 heures de course, utilisation des remontées mécaniques et des temps de recharge (1 batterie autorisée) au cœur de la station (camp de base convivial avec restauration, buvette, massage, live des concurrents, animations...). L'épreuve demandera de puiser dans ses forces physiques et mentales à la montée comme à la descente sans oublier d'optimiser l'autonomie de sa batterie mais tiendra la promesse d'un bon « ride » !

Le départ de la spéciale N°1 se fera en mass start pour toutes les équipes quant aux spéciales 2, 3 et 4, elles se feront en individuel par équipe (2) selon l'ordre d'arrivée de l'itinéraire précédent.

Les parcours embarqueront les participants à la découverte ou redécouverte du site de VTT et VTTAE des 2 Alpes mais aussi des plus beaux paysages de l'Oisans. Une belle occasion d'enchaîner des dénivelés de fou mais aussi d'explorer un espace inconnu, de sortir des sentiers battus et d'accéder facilement à des lieux inhabituels grâce à l'E-bike.



DANS LE DÉTAIL DES SPÉCIALES & ITINÉRAIRES

Distance chronométrée : 59,4 km / Dénivelé négatif : 6983m / Dénivelé positif : 2051m

Distance totale avec liaison (hors RM) : 82,8 km / Dénivelé négatif : 7960m / Dénivelé positif : 4565m

Accès Itinéraire 1 [entièrement en remontées mécaniques]

Jandri Express et Funiculaire

Itinéraire 1 : 3400 > Venosc (par Super Diable) [17,7 km / 2752mD- / 374mD+]

- Piste de ski Puy Salié 1
- Piste enduro Jandri (première portion)
- Piste enduro Mountain of Hell
- Liaison descendante par chemin 4x4 jusqu'au départ de la piste Choucas Bikers
- Piste enduro Choucas Bikers
- Liaison montante du Col des Gours jusqu'au sommet du TSD de Super Diable (Col d'Entre les Têtes) par le chemin piéton 681, puis bascule jusqu'au sommet du TSD du Diable (première partie piste à travailler, seconde partie, fin du chemin piéton 681)
- Piste de DH 666
- Liaison jusqu'au départ de la piste de Venosc
- Piste de DH Venosc

Liaison itinéraire 2 [3,3 km / 132mD- / 103mD+ hors RM]

- Liaison pédalage arrivé piste DH venosc au départ du TC de venosc
- TC de Venosc
- Liaison pédalage par le bas des pistes puis traversée de route D213 jusqu'au départ du jandri
- Jandri express

Itinéraire 2 : 3200m<Cuculet (11.7KM/127m D+/1942m D-)

- Piste enduro Jandri (première portion)
- Piste enduro Mountain of Hell
- Liaison descendante par chemin 4x4 jusqu'au départ de la piste Choucas Bikers
- Piste enduro Choucas Bikers jusqu'à la Toura à 2600m
- Chemin piéton 679 jusqu'à la Fée
- Chemin piéton 609 jusqu'au Baucé
- Chemin piéton 615 jusqu'à Cuculet (par les Clots)

Liaison itinéraire 3 : (14.8 km/987m D+/652mD-)

- Descente par le chemin piéton jusqu'au lac du Chambon et la route de secours RS1091
- RS1091 en direction du barrage du Chambon
- Traversée du barrage du Chambon D1091
- A la sortie du barrage, descente sur le chemin piéton en direction de la Centrale EDF, puis La Gardette et les Quatre Chemins au Freney d'Oisans
- Traversée de la route en direction de l'ancien camping du Freney
- Chemin piéton 611 du Traversant jusqu'à Bons
- Traversée de Bons D220
- Chemin piéton 617 depuis la Croix de Bons
- Après le court de tennis de Bons remontée par les champs en direction du centre équestre de la Molière
- Traversée de la passerelle à proximité du centre équestre
- Chemin piéton 612 (chemin du bas) jusqu'au point info Mont de Lans
- Traversée de l'Avenue de la Muzelle D213
- Rejoindre le bas des pistes
- Recharge village

Liaison itinéraire 3 : 1/2 (1.2km/ 0mD+/0mD-)

- Liaison pédalage par le bas des pistes puis traversée de route D213 entre la place et le TC de vallée blanche.

Accès itinéraire 3 :

- TS vallée blanche

Liaison itinéraire 3 : 2/2 (0.6/36.9mD+/30.4mD-)

- Chemin 4x4 entre l'arrivée du TS de vallée blanche et le col du Mais

Départ du Col de Mais

- Chemin piéton 678 jusqu' à La Chalmette
- Chemin piéton 612 (GR50) jusqu'au Sarête puis Pétaure (juste avant Le Sapey)

- Chemin piéton 617 jusqu'aux Travers
[Liaison itinéraire 3 \[7 km / 206mD- / 521mD+\]](#)
- Liaison par la route D220 jusqu'à la Rollandière
- Début du chemin piéton 617 jusqu'aux Posettes
- Chemin piéton vers le restaurant de La Molière et le pied des Drières
- Chemin piéton en direction de la Ferme de la Molière puis du centre équestre
- Chemin piéton 612 (chemin du bas) jusqu'au point info Mont de Lans
- Traverser l'Avenue de la Muzelle D213
- Rejoindre le bas des pistes
- **Recharge village**
Itinéraire 4 : Boucle depuis la Place des 2 Alpes (par l'Ange, les Crêtes, le village 1800, le Petit Plan puis Vallée Blanche) [23,7 km / 1408mD- / 1408mD+]
- Liaison pédalage par le bas des pistes jusqu'au bas de la piste DH de l'Ange
- Remontée de la piste DH de l'Ange
- Chemin piéton de la Séa jusqu'au restaurant de la Patache
- Piste de DH Bike Patrollers jusqu'au village 1800
- Traversée du village 1800 via la Grande Place
- Chemin piéton au-dessus des arcades jusqu'à la passerelle de la piste de ski « Accès Vallée Blanche »
- Piste de ski « Accès Vallée Blanche »
- Remontée jusqu'à la gare d'arrivée du TSD de Mont de Lans
- Descente jusqu'à la gare de départ des TSD de la Cote et de Petite Aiguille
- Passerelle Vallée Blanche
- Itinéraire montée VAE de Vallée Blanche jusqu'au sommet
- Piste de DH de Pied Moutet
- Traversée de la route D213 jusqu'au bas des piste
- Liaison pédalage bas des pistes jusqu'à la Place des 2 Alpes

LE PROGRAMME (sous réserve de modifications)

Vendredi 6 août

16h-19h Retrait des plaques sur la place des 2 Alpes (Office de Tourisme)

Samedi 7 août

6h-7h Retrait des plaques sur la place des 2 Alpes (Office de Tourisme)

7h-8h30 Embarquement dans la télécabine du Jandri Express

8h30 Briefing coureurs sur les sommets

9h Départ de course

9h-10h45 Itinéraire 1

10h-13h45 Itinéraire 2

12h-18h Recharge et repas

14h15-19h30 Itinéraire 3

15h30-23h Recharge et repas

18h-23h Itinéraire 4

Dimanche 8 août

9h-9h45 Réunion des commissaires de course

10h Remise des prix sur la place des 2 Alpes (ou Palais des sports si mauvais temps)

INSCRIPTION

Les droits d'inscription pour tous les participants (licenciés ou non) s'élèvent à 35€ (forfait VTT journée inclus, hors frais d'assurance et de licence) pour les inscriptions en ligne : <https://events.les2alpesreservation.com/event/registration?eventid=28&langue=FR>

Les inscriptions en ligne seront clôturées le 01/08/2021 à 23h59. Chaque inscription est nominative et non cessible.

BONS PLANS

ÉVÈNEMENT « EBIKE ULTIMATE CHALLENGE » du 7 au 8 août

A partir de 200€ / 2 nuits en appartement 4 personnes (inscription incluse)

TOUTES LES INFOS

<https://www.les2alpes.com/ete/decouvrir/une-station-qui-bouge/des-temps-forts-tout-lete/e-bike-ultimate-challenge/>